



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Conseillers en exercice : 61

Date de Publicité : 30/03/16

Reçu en Préfecture le : 31/03/16
CERTIFIÉ EXACT,

**Séance du mardi 29 mars 2016
D-2016/124**

Aujourd'hui 29 mars 2016, à 15h00,

le Conseil Municipal de la Ville de Bordeaux s'est réuni en l'Hôtel de Ville, dans la salle de ses séances, sous la présidence de

Monsieur Alain JUPPE - Maire

Etaient Présents :

Monsieur Alain JUPPE, Madame Virginie CALMELS, Monsieur Nicolas FLORIAN, Madame Alexandra SIARRI, Monsieur Didier CAZABONNE, Madame Anne BREZILLON, Monsieur Fabien ROBERT, Monsieur Nicolas BRUGERE, Madame Brigitte COLLET, Monsieur Jean-Louis DAVID, Madame Emmanuelle CUNY, Monsieur Stephan DELAUX, Madame Nathalie DELATTRE, Monsieur Marik FETOUH, Monsieur Jean-Michel GAUTE, Madame Emilie KUZIEW, Monsieur Pierre De Gaétan NJIKAM MOULIOM, Madame Arielle PIAZZA, Monsieur Jérôme SIRI, Madame Elizabeth TOUTON, Monsieur Joël SOLARI, Madame Ana maria TORRES, Monsieur Jean-Pierre GUYOMARC'H, Monsieur Michel DUCHENE, Madame Mariette LABORDE, Madame Marie-Françoise LIRE, Monsieur Philippe FRAILE MARTIN, Monsieur Benoît MARTIN, Monsieur Gérald CARMONA, Madame Anne WALRYCK, Madame Marie-Hélène VILLANOVE, Madame Florence FORZY-RAFFARD, Madame Constance MOLLAT, Madame Marie-José DEL REY, Madame Maribel BERNARD, Monsieur Guy ACCOCEBERRY, Monsieur Yohan DAVID, Monsieur Edouard du PARC, Madame Sandrine RENO, Monsieur Marc LAFOSSE, Monsieur Yassine LOUIMI, Madame Stéphanie GIVERNAUD, Madame Solène COUCAUD-CHAZAL, Madame Cécile MIGLIORE, Monsieur Pierre HURMIC, Madame Emmanuelle AJON, Monsieur Nicolas GUENRO, Madame Delphine JAMET, Monsieur Matthieu ROUVEYRE, Monsieur Jacques COLOMBIER, Madame Catherine BOUILHET,

Excusés :

Mme Anne-Marie CAZALET, Madame Laurence DESSERTINE, Madame Magali FRONZES, Monsieur Pierre LOTHAIRE, Monsieur Erick AOUIZERATE, Monsieur Alain SILVESTRE, Madame Estelle GENTILLEAU, Mme Laetitia JARTY ROY, Madame Michèle DELAUNAY, Monsieur Vincent FELTESSE

Conventions de partenariat entre la Ville de Bordeaux et ses partenaires portant sur l'organisation de la manifestation ' Semaine Digitale ' du 5 au 9 avril 2016 à Bordeaux. Autorisation de signature.

Monsieur Michel DUCHENE, Conseiller municipal délégué, présente le rapport suivant :

Mesdames, Messieurs,

La cinquième édition de la Semaine Digitale aura lieu du 5 au 9 avril 2016 au Hangar 14. Elle proposera aux Bordelais, aux jeunes, aux étudiants, aux chercheurs, aux associations, aux professionnels, aux collectivités, aux entreprises, aux seniors des temps de réflexion, de travail, de formation, de création liés aux enjeux posés par le numérique dans nos vies et dans nos villes.

A la fois festive, innovante et tout public, cette semaine s'organisera autour de trois axes :

- Le Village de l'Innovation, ouvert du mercredi 6 au samedi 9 avril 2016 au Hangar 14,

Le parcours découverte permettra à un public large et varié de découvrir de nombreuses démonstrations innovantes proposées par nos partenaires au fil d'un parcours thématique : apprendre, se déplacer, jouer, regarder, écouter, se soigner, bidouiller sont autant de sujets abordés de façon concrète : robots, applications mobiles, drones, etc.

Des temps d'initiation au numérique à destination du jeune public : apprentissage du code informatique, création d'effets spéciaux, tournage vidéo et réalisation d'effets spéciaux, imprimantes 3D, robotique, etc seront au cœur d'ateliers gratuits à destination des plus jeunes.

Des ateliers seront également proposés aux plus grands, abordant des thèmes aussi divers que la recherche d'emploi assistée par le web ou l'utilisation des technologies très bas débit ...

- Des journées de conférences avec plusieurs temps forts

- Mardi 5 avril

La conférence « Femmes et numérique » proposera des témoignages de femmes de tous horizons : grandes entreprises ou jeunes startups, medias, formations ou réseaux d'influence, pour donner des modèles aux jeunes femmes et inciter toutes les autres à oser saisir les opportunités du numérique.

- Mercredi 6 avril

La conférence « Culture et numérique » rassemblera les professionnels des établissements culturels mais aussi nationaux pour aborder la thématique du recrutement du public jeune, le rôle des bibliothèques de demain ou encore les stratégies numériques au service du patrimoine.

- Jeudi 7 avril

Une conférence dédiée aux « transformations des organisations » permettra d'échanger avec d'autres collectivités autour des grandes transformations induites par la mutualisation des services privés et publics. Elle permettra également de prendre un peu de recul en s'intéressant aux problématiques

centrales de la data, de l'intelligence artificielle ou encore de l'expérience utilisateur.

La Nuit de l'Innovation accueillera ensuite, de 20h à 2h, des étudiants, des startups, des conférenciers visionnaires autour de l'innovation au sens large, afin de sensibiliser les lycéens et les étudiants aux carrières du numérique.

- Vendredi 8 avril :

Le grand rendez-vous des entreprises et de la croissance par l'innovation sera de retour avec la Grande Jonction. Cette manifestation phare, placée sous l'égide de FrenchTech Bordeaux, s'intéressera aux gains concrets liés à l'adoption du numérique mais aussi de nouvelles méthodes de conception des biens et services tenant compte de l'expérience utilisateur.

- La programmation artistique, dédiée à l'art numérique, s'étendra tout au long de la semaine, à travers des expositions, des concerts, des temps de travail, et trouvera son aboutissement lors de deux moments phares :
 - un lasershow à l'intérieur de la cathédrale Saint-André, le vendredi 8 avril ;
 - une soirée de clôture digitale et électronique au Rocher de Palmer le samedi 9 avril accueillant des artistes de renommée internationale.

Pour mettre en œuvre et faire vivre l'ensemble de ces animations, la Ville de Bordeaux souhaite concrétiser différents partenariats, à la fois pour porter les projets et les sponsoriser financièrement ou par du prêt de matériel ou apport de services.

La convention qui vous est proposée en annexe fixe le cadre générique des modalités de collaboration entre la Ville de Bordeaux et les partenaires.

Elle sera ensuite déclinée en prenant en compte les spécificités propres à chaque partenariat telles que détaillées dans le tableau ci-dessous :

Société	Montant engagement pressenti	Autres engagements consenti
Aquitem	800 €	
CDiscount	5 000 €	Accueil de la conférence STHACK de sécurité informatique au Musée d'Aquitaine
CEA Tech	1 500 €	
CIC	15 000 €	
EMC	15 000 €	
EPSON		Prêt de matériel (équivalent environ 5000€)
ERDF	5 000 €	
Heliosis	400 €	
Keolis	5 000 €	Organisation d'un hackathon mobilité
Microsoft	9 000 €	Accueil d'une journée Digigirlz
SFR	10 000 €	
One point	6 000 €	
Orange	15 000 €	Accueil d'un « appartement connecté » au sein du Village de l'Innovation
SCC	400 €	
Skylane Optics	800 €	
Sogeti	5 000 €	
Sopra Steria	15 000 €	Accueil d'un cocktail déjeunatoire au H14
TDF	10 000 €	
XEROX	7 000 €	
Association ECOM		Responsable du programme et coordinateurs de la journée du 8 avril
TOTAL	125 900 €	

Il convient de préciser que cette liste des partenaires n'est pas exhaustive.

En conséquence je vous demande, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir autoriser Monsieur le Maire à signer les conventions à venir avec les partenaires, bâties selon le modèle annexé à la présente.

ADOpte A L'UNANIMITE

Fait et Délibéré à Bordeaux, en l'Hôtel de Ville, le 29 mars 2016

P/EXPEDITION CONFORME,

Monsieur Michel DUCHENE

Convention de Partenariat entre la Ville de Bordeaux et la société pour l'organisation de la cinquième édition de la Semaine Digitale du 5 avril au 9 avril 2016

Entre :

La Ville de Bordeaux, Hôtel de Ville, Place Pey Berland 33077 BORDEAUX représentée par Monsieur Michel DUCHENE, conseiller municipal délégué pour la cité digitale et de l'innovation dans la Ville

Ci-après désignée "la Ville de Bordeaux"

ET

La société

Société Anonyme au capital de euros, immatriculée au registre du commerce et de sociétés de ;..... sous le numéro, et ayant son siège social au à (.....).

Représentée par Monsieur/Madame..... en sa qualité de

Ci-après dénommée « la société » ou le « Partenaire »

IL A PREALABLEMENT ETE EXPOSE QUE :

L'innovation numérique constitue un levier essentiel du développement de la Ville, d'amélioration du cadre de vie de ses habitants, d'attractivité pour ses entreprises mais aussi de performance organisationnelle et économique de la municipalité.

Une manifestation annuelle, la "Semaine Digitale", a été créée pour sensibiliser le grand public aux questions liées au numérique.

Ce temps fort vise à accélérer l'innovation en créant un moment de convergence entre les divers acteurs qui travaillent au développement du numérique à Bordeaux. Cet outil événementiel de développement constitue d'une part un accélérateur de déploiement des projets, et vise d'autre part à fixer un tempo plus général aux secteurs associatifs, aux innovateurs isolés, aux acteurs professionnels dans le domaine numérique, pour amplifier le déploiement de nouveaux services et de nouveaux usages.

Lors des précédentes éditions, la Semaine Digitale a su provoquer, de la part de nombreux Bordelais, l'adoption d'usages et de services mobiles nouveaux.

Ainsi, la Semaine Digitale fournit un cadre qui constitue une date-clé pour la feuille de route de nombreuses initiatives en permettant de :

- mobiliser en amont les acteurs d'un projet pour être en mesure de présenter au cours de la manifestation un prototype visible,
- rassembler et mettre en relations des promoteurs,
- réaliser une « proof of concept » (preuve de concept) publique,
- acter une nouvelle réalisation dans un climat d'innovation tel que la Semaine Digitale.

La précédente édition de la Semaine Digitale a rencontré son public avec plus de 15.000 visiteurs, au cours des 70 événements proposés à travers le territoire de la ville de Bordeaux.

Le travail d'exposition médiatique de la manifestation a permis d'atteindre une audience démultipliée aussi bien sur les réseaux sociaux que sur les médias traditionnels, et ce sans compter l'enthousiasme des participants qui a rayonné tout au long de l'année.

La Semaine Digitale est désormais un rendez-vous numérique connu et reconnu, tant du grand public que des professionnels.

Pour cette nouvelle édition, la Semaine Digitale se concentrera autour de la thématique des transformations, induites ou accompagnées par le numérique.

Cette cinquième édition de la Semaine Digitale (#SDBX5) sera organisée du 5 au 9 avril 2016 par la Ville de Bordeaux.

Présentation du partenaire :

A compléter

Ceci ayant été exposé, il a été convenu et arrêté ce qui suit :

ARTICLE 1 OBJET DE LA CONVENTION

La présente convention a pour objet de fixer les modalités de partenariat entre la Ville de Bordeaux et la société pour l'organisation de la cinquième édition de la Semaine Digitale 2016 qui se déroulera du 5 au 9 avril 2016.

ARTICLE 2 : PRISE D'EFFET ET DUREE

La présente convention prendra effet à compter de sa signature par les Parties et pour la durée de la manifestation.

ARTICLE 3 : PRINCIPES GENERAUX D'ORGANISATION

Un ensemble cohérent d'animations sera mis en place pour permettre non seulement d'informer mais de former, d'un point de vue technique et opérationnel, le public bordelais sur les innovations de la Ville.

Un Village de l'innovation « grand public »

Pour cette cinquième édition de la Semaine Digitale, le village de l'innovation sera installé au Hangar 14. Il proposera au grand public un parcours visiteur autour de grandes thématiques présentant de nouveaux objets de découverte. Un appel à projets a permis de sélectionner les exposants.

Un ensemble de conférences, de débats et d'ateliers tout public

Les conférences seront l'occasion de créer des ponts entre étudiants et entreprises (la Nuit de l'Innovation), entre professionnelles (les femmes numériques), ou encore sur des thématiques porteuses comme le commerce connecté ou le design d'expérience (la Grande Jonction).

Les ateliers se dérouleront principalement le mercredi et le samedi au H14 mais aussi sur tout le territoire de la métropole, impliquant ainsi plus largement les collectivités et les acteurs locaux au plus proche des habitants.

Une programmation artistique variée et innovante

Suite à un appel à projet favorisant le tissu artistique local, la programmation artistique valorisera les acteurs du territoire travaillant sur les liens entre l'art et le numérique, en proposant expositions, concerts ou encore projections tout au long de la Semaine.

ARTICLE 4 : MODALITES DE PARTENARIAT

Article 4.1 : Engagements de la Ville de Bordeaux

La Ville de Bordeaux propose aux entreprises différents niveaux de partenariat, détaillés dans le document annexé à la présente convention « Devenir partenaire » de la Semaine Digitale.

Article 4.2 : Engagement du Partenaire

La société choisit de devenir Partenaire de la Semaine Digitale afin de bénéficier des prestations définies à l'annexe visée à l'article 4.1.

Conformément au niveau de partenariat choisi, le Partenaire s'engage à verser la somme de euros HT à la Ville de Bordeaux au titre de sa participation à la cinquième édition de la Semaine Digitale.

Le délai de versement de la somme précitée est de 30 jours à compter de la réception du titre de recette correspondant émis par la Trésorerie Publique.

ARTICLE 5 : MODIFICATION DE LA CONVENTION

Toute modification des termes de la présente convention doit faire l'objet du vote d'un avenant écrit entre les Parties, conclu dans les mêmes formes et conditions que la présente convention.

ARTICLE 6 : RESILIATION

La présente convention pourra être résiliée par les parties par simple lettre recommandée avec accusé de réception au cas d'inexécution par l'une ou l'autre des parties de l'une quelconque de ses obligations.

En cas de force majeure ou pour motifs d'intérêt général, la présente convention pourra être résiliée de part et d'autre par lettre recommandée avec accusé de réception.

En cas de résiliation par le partenaire moins de 1 mois avant la manifestation, les sommes versées par ce dernier resteront dues à la Ville de Bordeaux.

ARTICLE 7 : LITIGES

En cas de litige relatif à l'interprétation ou à l'exécution de la présente convention, les parties s'efforceront de rechercher un accord amiable.

En cas de désaccord persistant, le litige sera porté à l'appréciation des juridictions compétentes siégeant à Bordeaux.

Fait à Bordeaux le en deux exemplaires.

Pour la Ville de Bordeaux,
Monsieur

Pour la société
Madame/Monsieur

Document annexé à la présente convention : « Devenez partenaire de la Semaine Digitale »

#SDBX5
LA SEMAINE DIGITALE

DEVENIR PARTENAIRE

SEMAINE DIGITALE

5 > 9 AVRIL 2016



BORDEAUX
Ma ville

DEVENEZ PARTENAIRES DE LA SEMAINE DIGITALE, LE GRAND ÉVÉNEMENT NUMÉRIQUE À BORDEAUX ET EN AQUITAINE

48:00

Votre cible est professionnelle, concentrez votre présence sur 48 heures

PACK 12M ² 1 500 €	PACK 6M ² 700 €
-------------------------------------	----------------------------------

SPÉCIAL ÉVÉNEMENTS BtoB

Un emplacement au *Village Innovation pour la croissance* en parallèle des événements business.

5 > 9
AVR

Votre cible est plus large, associez votre image à celle de la Semaine Digitale

PACK BRONZE 5 000 €	PACK ARGENT 10 000 €	PACK PLATINE 15 000 €
---------------------------	----------------------------	-----------------------------

VOIR DÉTAILS CI-DESSOUS



	BRONZE	ARGENT	PLATINE
> une attention particulière de la part de nos médias partenaires	•	•	•
> des invitations VIP aux évènements de la Semaine digitale	•	•	•
> un emplacement premium au Village de l'innovation			•
> votre entreprise mentionnée et votre logo visible lors de la conférence de presse de lancement			•
VOTRE LOGO ASSOCIÉ À LA COMMUNICATION DE LA SEMAINE DIGITALE			
> au Village de l'Innovation	•	•	•
> dans le programme diffusé à 30 000 exemplaires	•	•	•
> sur semainedigitale.bordeaux.fr avec descriptif de votre entreprise et lien vers votre site et sur bordeaux.fr	•	•	•
> sur les flyers thématiques		•	•
> dans le dossier de presse		•	•
> sur les communiqués de presse			•
> sur le mail d'invitation à l'inauguration			•
> sur toute la signalétique de l'événement			•
> sur les campagnes d'affichage et dans les vidéos de promotion de la #SDBX			•
> sur les tee-shirts du staff et des bénévoles			•
ET ÉGALEMENT, POSSIBILITÉ DE...			
> proposer une interview ou un article consacré à votre entreprise sur le site Internet et les réseaux sociaux de la Semaine digitale		•	•
> proposer une thématique ou intervention pour un événement de la Semaine digitale		•	•
> offrir des goodies de votre marque dans les pochettes intervenants			•

En devenant notre partenaire, vous êtes visible du grand public comme des professionnels.

Lors de sa précédente édition, la Semaine Digitale a rassemblé 15 000 visiteurs pendant 5 jours autour de conférences, d'ateliers pratiques, d'un **Village de l'Innovation** et d'une programmation artistique de qualité.

Vous pouvez aussi choisir de concentrer votre présence sur les 48h regroupant les événements professionnels, qui ont rassemblé l'an dernier plus de 2700 entreprises représentant tous les secteurs de l'économie, depuis les PME jusqu'aux filiales des grands groupes.

Le **Village Innovation pour la croissance** et la **Grande Jonction** sont les rendez-vous incontournables de la Semaine Digitale pour les professionnels de l'économie classique et de l'économie numérique.

Nous travaillerons avec vous pour optimiser votre message, mettre en avant votre proposition de valeur et votre expertise.

CONTACT

Lucile GORCE : l.gorce@mairie-bordeaux.fr
www.semainedigitale.bordeaux.fr

bordeaux.fr

